

## Créer ou mettre à jour une carte Pass Pass

- Première carte Pass Pass nominative  
(5€ pour la première délivrance. A noter que pour les scolaires bénéficiant du droit au transport gratuit délivré par la Région, la première émission de la carte est offerte. En cas de perte, de vol ou de dégradation de cette dernière vous référer au formulaire de demande de duplicata au prix de 8€ pour tous).
- Mise à jour de la carte Pass Pass



## Informations générales

Les informations avec un astérisque (\*) sont à renseigner obligatoirement.

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Date de naissance\* : .....

Téléphone\* : .....

E-mail : .....

La collecte de votre adresse e-mail est nécessaire pour :

- La création d'un accès à la e-boutique,
- Pour recevoir des e-mails contenant des actualités, conseils et offre promotionnelles.

Les informations portées sur le présent document sont strictement confidentielles et font l'objet d'un traitement dont la finalité est la gestion de votre dossier. Certaines de vos informations peuvent être enregistrées dans un système de gestion automatisée.

Tous les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. À défaut d'être complètement renseignées, les demandes ne pourront être instruites par les services du réseau régional d'autocars.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant directement les Périmètres concernés.

- J'ai lu et j'accepte la politique de confidentialité.
- J'accepte que mon adresse e-mail soit utilisée pour la création d'un accès à la boutique en ligne.
- J'accepte de recevoir des communications de la part de Hauts-de-France Mobilités.

Fait à..... le .....

Signature :

# Pour créer ou mettre à jour une carte Pass Pass

Il est nécessaire de fournir :

- une photo d'identité (uniquement pour la création de la carte Pass Pass),
- une photocopie d'une pièce d'identité

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, livret de famille ou carte de séjour en cours de validité

## Pour les bénéficiaires de la tarification réduite

Les profils « jeunes » moins de 26 ans et « séniors » plus de 65 ans seront activés automatiquement selon le document d'identité fourni. Il est nécessaire de fournir, une copie d'un des justificatifs suivants :

### Profil « Coup de pouce »

- Justificatif de la complémentaire santé solidaire (ex : CMU)
- Avis de non-imposition
- Attestation d'inscription à France Travail
- Attestation allocation RSA
- Attestation de stagiaire de la formation professionnelle rémunéré en dessous du SMIC

### Profil « Mobilité inclusion »

- Carte ex MDPH ou mobilité inclusion :  
Invalidité  
Priorité  
Stationnement

### Coup de pouce TER

- une attestation annuelle d'abonnement TER (disponible sur le compte client internet de chaque abonné TER)

## Pour les bénéficiaires de la gratuité

### Gratuité week-end, jours fériés et vacances scolaire pour les moins de 26 ans,

activée automatiquement à partir de 18 ans lors de la création de la carte Pass Pass. Pour les moins de 18 ans, la demande devra être formulée par le représentant légal.

Nom/prénom du responsable légal :

.....

- Je suis responsable légal de la personne nommée au recto du formulaire et accepte l'activation de la gratuité des déplacements en dehors des temps scolaires

### Gratuité étudiants boursiers,

activée en fournissant :

- un justificatif de notification de bourse sur critères sociaux
- un certificat de scolarité valide.

### Gratuité apprentis,

activée en fournissant :

- un certificat de scolarité valide ou d'inscription en CFA ou école de production.

### Les représentants des forces de l'ordre et de sécurité ou les usagers du TER éligible au pass « SECURI'TER » :

Validité : annuelle à compter de l'octroi du profil sur la carte Pass Pass nominative

Comment en bénéficier ? : se rendre en agence ou s'inscrire en ligne (sur présentation des justificatifs : pass securi'TER ou justificatif employeur)

## Pour nous communiquer votre dossier

**En agence** directement, munissez-vous de toutes les pièces nécessaires.

**Par courrier**, le dossier complet doit être accompagné d'une enveloppe timbrée (2 timbres verts), d'un chèque le 5€ pour la première délivrance afin de vous retourner la carte Pass Pass.

Secteurs Cambrésis-Solesmois & Caudrésis-Catésis  
Agence de Solesmes - Voyette de Vertain - 59730 Solesmes - 03 27 20 29 25  
Agence de Caudry - 1, bis rue Stephenson - 59450 Caudry - 03 27 20 29 27

**Par internet**, (uniquement pour la mise à jour de votre carte Pass Pass) envoyez vos pièces justificatives à l'adresse : [contact@arcenciel3.fr](mailto:contact@arcenciel3.fr)